

Respecter l'autre :



Ne pas se bagarrer

Ne pas se mettre en danger et ne pas faire attendre les copains :



Bien se ranger

Respecter l'autre :



Être poli et respectueux

Respecter l'autre :



Ne pas s'insulter



Aller aux toilettes sans gêner le collectif



Mettre les papiers à la poubelle

Respecter l'autre :



S'écouter parler, donner mon avis



Respecter les consignes afin de ne pas gêner la séance.

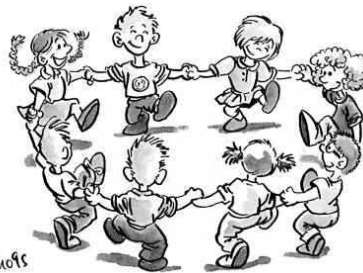


M'amuser et rigoler

Respecter l'autre :



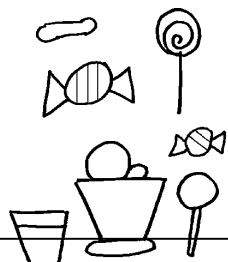
S'arrêter quand on le demande



Jouer avec tout le monde



Droit de se tromper



Ne pas apporter de friandises

Les règles en TAP

Les sanctions en TAP

En cas de non-respect des consignes :



Avertissement : L'enfant est écarté du jeu si l'animateur est dans l'obligation de lui rappeler à multiples reprises les consignes.



Concertation : les parents sont contactés afin de trouver une solution. (faute grave ou 5 avertissements)



Exclusion du groupe : (si la situation perdure)

L'enfant est exclu du groupe et accompagnera les maternelles. Le nombre de jours sera déterminé par la coordinatrice, en fonction de la faute.

Exclusion :

- A déjà été exclu du groupe 1 fois et perturbe à nouveau le dispositif TAP : aucune remise en question = exclusion 3 semaines.
- Si l'enfant perturbe toujours le groupe (après exclusion de 3 semaines) = exclusion ou intervention AVS.

